



DOSSIER

Que deviennent vos déchets ?

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
Eco-Pôle- La Poudrerie - 86320 SILLARS
05 49 91 96 42 - ecopole@simer86.fr

Bilan de 2 ans de redevance incitative et suite

2022 a été marquée pour les habitants de 85 communes du territoire du SIMER (sur 91) par la mise en place de nouveaux schémas de collecte, associés à une tarification incitative.

Les effets sur notre production de déchets sont notables (cf. encadré). Ces **résultats encourageants**, constatés en 2022 et 2023, témoignent d'un vrai **changement de comportement de la part de tous**.

D'un point de vue économique, cette tendance nous permet collectivement de compenser, en partie, l'augmentation importante de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) (multipliée par plus de 3 entre 2020 et 2025) appliquée à chaque tonne de déchets enfouie.

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE

Afin d'intensifier cette tendance, en 2024, le SIMER va continuer d'**accompagner ses usagers** avec la poursuite des **actions de prévention en faveur de la réduction des déchets** (ateliers réemploi, jardinage au naturel, aides pour l'achat de protections et changes lavables, etc).

* Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

** Déchets alimentaires et végétaux

La redevance incitative, des résultats encourageants

Les emballages et les papiers



+ 9 kg/hab en 2022

61 kg/hab contre 52 kg/hab en 2021

Les ordures ménagères



- 67 kg/hab en 2022

118 kg/hab contre 185 kg/hab en 2021

Les efforts seront particulièrement portés sur la **valorisation des biodéchets**, conformément à la loi AGEC*, avec la facilitation du compostage individuel ou collectif et l'accompagnement des usagers dans cette pratique. Cela contribue à **traiter les biodéchets** à la source** et à les détourner de l'enfouissement

REDEVANCE INCITATIVE COECIEN

Depuis le début de l'année, le SIMER a démarré la concertation avec les élus et agents des communes d'Anché, Brux, Chaunay, Romagne, Valence-en-Poitou et Voulon, en vue d'une mise en place de la redevance incitative d'ici 2026.

Première phase : les professionnels. Une réunion avec les usagers professionnels a également été organisée au second trimestre, afin de leur présenter la redevance incitative. A l'issue de cette réunion, la phase de préparation de la dotation en équipements de ces professionnels a démarré, en les accompagnant sur leurs besoins selon leur production de déchets. La dotation en bacs démarrera avant la fin d'année pour ces usagers.

Pour les particuliers, dotation en bacs en 2024. Concernant les particuliers, des réunions de concertation seront organisées en 2024 afin de présenter les différentes étapes à venir : la dotation en bacs, les évolutions des schémas de collecte et des modalités de facturation.

LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL c'est :



**SIMPLE
SANS ENGAGEMENT
AUTOMATIQUE
SÉCURISÉ**

**N'attendez plus,
adhérez dès maintenant !**

Les demandes pour 2024 seront prises en compte jusqu'au 20/12/2023.

redevance@simer86.fr - 05 49 91 99 60

www.simer86.fr



SIMER

LE DEVENIR DE NOS DÉCHETS POURQUOI TRIER ?

ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT AVEC VOS GESTES AU QUOTIDIEN

La quantité des déchets a doublé en 40 ans. Aujourd'hui, en France, chaque habitant produit 480 kg de déchets par an. Pour préserver les ressources de la planète, il y a nécessité d'agir afin de freiner considérablement cette tendance exponentielle. Depuis quelques décennies, des solutions innovantes émergent pour valoriser de plus en plus de déchets. Ces nouveaux processus permettent de les transformer en matières premières, et ainsi de fabriquer de nouveaux produits.

VOS ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

Réduire la quantité de déchets produits n'est plus une option et chaque geste compte car seul un tri de qualité permet de valoriser les déchets.

C'est pour cela que dans votre quotidien, différents équipements sont présents.



Quel est le parcours de nos déchets ?

Vos déchets une fois déposés dans le bon contenant peuvent être collectés vers un centre de traitement et de recyclage pour différents types de valorisation. 31 478 tonnes sont collectées sur les communes gérées par le SIMER. De la qualité du geste de tri dépend la transformation des déchets en nouvelles matières premières, en énergie ou en fertilisant. Ces ressources sont ainsi réintroduites dans le circuit de production. Pour ce processus, le SIMER s'appuie sur des repreneurs et autres acteurs du domaine.

58 sites d'apport collectif
30 000 bacs



EMBALLAGES ET PAPIERS

109 kg / hab / an

- PAPIER
- CARTONNETTE
- ACIER
- ALUMINIUM
- PLASTIQUE TRANSPARENT (bouteille d'eau) PET
- PLASTIQUE FONCÉ (bouteille colorée) PET
- PLASTIQUE OPAQUE (bouteille de lait) PEHD
- BRIQUE (brique de jus)
- FILM PLASTIQUE PE



75 bornes pour les textiles et chaussures
399 bornes à verre

VERRE 46 kg / hab / an



TEXTILES et CHAUSSURES 5 kg / hab / an



18 déchèteries

+ de 30 TYPES DE DÉCHETS ACCEPTÉS

245 kg / hab / an

- CARTONS
- ÉLECTROMÉNAGERS
- BATTERIES
- FERRAILLES
- BOIS ET VÉGÉTAUX
- OBJETS DE LA MAISON
- GRAVATS
- RÉEMPLOI
- AUTRES FLUX



58 sites d'apport collectif
30 000 bacs

ORDURES MÉNAGÈRES

129 kg / hab / an



TOUT VENANT

3 % soit 286 tonnes

RÉEMPLOI

L'usage des produits est prolongé dans la même fonction. Ils sont réemployés après une réparation ou une mise sur le marché de l'occasion ou du don.

Associations de réemploi : ADECL, Cicérone, Corbeau Blanc (86) et Le Relais (16, France et hors UE)

Grâce à vos déchets bien triés, c'est 54 % de déchets valorisés soit 17 657 tonnes

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE _ 6%

C'est la récupération de déchets non recyclables, non compostables **pour produire de l'énergie**. Sur la plateforme bois à Sillars, le bois collecté dans les déchèteries est transformé en bois énergie.

Plateforme bois (86), Lhoist France Ouest (24), collectivité de château-Garnier (86)



VALORISATION MATIÈRE / RECYCLAGE _ 30%

Cela consiste à séparer les déchets par matière afin de **produire de la matière première recyclée** et ainsi éviter de prélever des ressources naturelles. Elle est intégrée dans un nouveau processus de production.

Norske Skog (88), Revipac (27), Archiblock (79) Le Relais (16) Valorplast, Suez, AFM recyclage, Saint-Gobain (France, Espagne, Portugal et Allemagne)



VALORISATION ORGANIQUE _ 18%

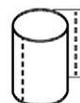
C'est les modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables tels que les déchets alimentaires, les végétaux. Déposés dans un composteur ou gérés sur une plateforme de compostage, ils sont transformés pour **fertiliser les sols**.

Plateforme de compostage (86), agriculteurs (86)

1 tonne recyclée de :

BOIS

= 500 kg de bois énergie



PAPIER

= 900 kg de papier recyclé



EMBALLAGE EN CARTON

= 3753 boîtes à chaussures



ACIER = 13 lave-vaisselle

ALUMINIUM

= 586 cadres de vélo de course



BRIQUE ALIMENTAIRE

= 7692 rouleaux de papier toilette



PLASTIQUE TRANSPARENT

= 520 couettes

VERRE = 2 222 bouteilles

100% RECYCLABLE et à l'INFINI



TEXTILE

= 360 kg transformés en isolant



VÉGÉTAUX

= 400 kg de compost

43 % de déchets ENFOUIS soit 13 535 tonnes

ENFOUISSEMENT

Les sacs noirs et le tout-venant sont «stockés» dans le sol.

SUEZ et Séché (86)

La moitié pourrait être évitée !



données 2022

Zoom sur ...

le parcours des déchets à l'Écopôle

Les Bennes à Ordures Ménagères ont deux compartiments :
 - un pour les emballages et les papiers des contenants jaunes
 - et un pour les sacs noirs.
 À l'Éco-pôle, le camion vide dans un se-

mi-remorque, via le quai de transfert, les sacs noirs afin qu'ils soient acheminés dans un centre d'enfouissement. Puis le contenant des contenants jaunes, soit les emballages et les papiers dans le centre de tri.

9 matières sont triées mécaniquement et des agents complètent à la main. En 2022, 6 463 tonnes sont passées par l'Éco-pôle. Tous les emballages sont compressés en « balles » pour partir chez des repreneurs.



Quai de transfert où les sacs noirs sont vidés.



Vidage du compartiment des emballages et papiers dans le centre de tri



Tri manuel sur la chaîne de tri



Balles prêtes à partir chez les repreneurs

DÉCHETS ORGANIQUES de la cuisine
 Restes de repas, sachets de thé, fleurs fanées, produits laitiers, déchets verts, marc de café...
 dans un composteur

Les emballages en **VERRE**
 dans une borne à verre

Tous vos **EMBALLAGES** (PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON, PAPIER) Tous les **PAPIERS**
 dans un contenant jaune en vrac, bien vidés, pas lavés, ni imbriqués

Gravats, encombrants, déchets verts, appareils ménagers (DEEE), déchets dangereux...
 en déchèterie

Tous vos **TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES**
 dans une borne textile

Ordures **MÉNAGÈRES** dans un contenant **NOIR** en sac
 Litière, mégots, couches, éponges, verres cassés...

DÉPOSÉS AU BON ENDROIT, ILS SERONT VALORISÉS.

TRIER, UN GESTE ESSENTIEL POUR MIEUX VALORISER LES DÉCHETS

Tous vos gestes, au quotidien, comptent pour préserver les ressources

Un doute sur le tri ?
 Besoin d'un composteur ?
 Localiser un équipement ?

Téléchargez l'application gratuite MonTri
 ou contactez-nous à :
 - prevention@simer86.fr
 - ou 05 49 91 96 42 (taper 4)

Collecte, quelques consignes

LA COLLECTE EN BACS EN PORTE-À-PORTE



Les ordures ménagères, c'est dans le bac noir, en sacs bien fermés.
Les emballages et papiers, c'est en vrac dans le bac jaune.



Les bacs doivent être fermés et présentés les poignées vers le bord de la route. Sortez-le plein de préférence.

LA COLLECTE EN SACS ROUGES ET JAUNES EN PORTE-À-PORTE



Les sacs rouges, à retirer en déchèterie, sont destinés uniquement aux ordures ménagères et les sacs jaunes pour tous les emballages et les papiers. Les sacs noirs ne sont pas acceptés pour la collecte en porte-à-porte.

LA COLLECTE EN BACS À CLÉ

Les bacs restent sur place. Pour qu'ils ne soient PAS COLLECTÉS, LAISSEZ L'ÉTIQUETTE sur les bacs.

Clé ou étiquette perdue ? Contactez-nous : 05 49 91 96 42



Bac non collecté

Bac collecté

Les bacs/sacs doivent être SORTIS LA VEILLE AU SOIR de votre jour de collecte. Aucun rattrapage ne pourra être effectué.

LES POINTS D'APPORT COLLECTIF (PAC)



Présentez quelques secondes votre **Pass déchets** devant le lecteur.



Ouvrez la trappe et mettez vos sacs noirs (max 50 ou 80 L) dans le tambour et refermez la trappe.

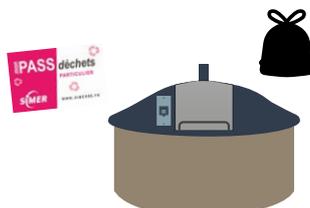
Modes de collecte des résidences secondaires

OU

BACS OU SACS



POINT D'APPORT COLLECTIF



OU

BACS OU SACS +
POINT D'APPORT COLLECTIF



Pour choisir votre mode de collecte et connaître le coût d'un service complémentaire, contactez le SIMER au 05 49 91 99 60.

Calendrier de collecte 2024

Pour l'année à venir, votre calendrier de collecte sera disponible en ligne sur le site internet www.simer86.fr et sur l'appli MonTri (à compter du 15 décembre).



Si vous souhaitez une version imprimée, des exemplaires seront mis à disposition dans votre mairie.

Quelle nouvelle vie pour votre appareil électrique ou électronique ?



L'APPAREIL FONCTIONNE ENCORE

Pensez à le **donner** à une **association**.



AVEZ-VOUS TENTÉ DE LE RÉPARER ?

Lorsqu'un appareil tombe en panne, le premier réflexe à avoir, c'est **la réparation**.



IL NE FONCTIONNE VRAIMENT PLUS

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour qu'il soit recyclé :



Bacs de recyclage en magasin



Reprise à l'achat



Dépôt en déchetterie



Les appareils pris en charge par nos partenaires de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs et Envie seront remis en état et revendus à prix solidaire.



Les Français ont encore peu le réflexe de la réparation. Pourtant **de plus en plus de solutions existent** pour réparer ou faire réparer ses appareils.



Les appareils déposés pour recyclage sont envoyés dans l'une de nos 47 usines de recyclage partenaires en France. Ils y seront **dépollués, recyclés et/ou valorisés** dans le respect des normes environnementales en vigueur.

www.ecosystem.eco

ecosystem
recycler c'est protéger